

Mention d'information RGPD

Enquête MFR

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Enquête MFR** » dont la **finalité** est la réalisation d'une enquête nationale auprès des Maisons Familiales Rurales (MFR) afin de recueillir leurs besoins sur les actions de prévention santé menées ou à mener, dans le cadre d'un plan d'actions porté par la MSA et adapté à chaque catégorie de MFR.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public de la Mutualité Sociale Agricole.

Les catégories d'informations traitées pour les personnes en charge de la gestion des MFR, sont les suivantes :

- données d'identification
- vie professionnelle.

Les données personnelles sont conservées, par la CCMSA, pendant 6 mois, à compter du transfert des fichiers contenant les données, au prestataire IPSO FACTO.

Le cabinet IPSO FACTO conserve les données, pendant 2 ans, à compter du règlement par la CCMSA de la dernière facture relative à la mission.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé au Département de la Prévention et de l'Education Sanitaire et Sociale (DPSS) de la CCMSA en tant que destinataire interne et au Cabinet Ipsos Facto, études et conseils, en tant que destinataire externe.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.